

## Saison 2020 / 2021

Identité de l'adhérent.e :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né.e le : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

☎ Domicile : \_\_\_\_\_ ☎ Travail : \_\_\_\_\_ ☎ Portable : \_\_\_\_\_

Collez  
votre  
photo ici

Merci

Avez-vous déjà pris une adhésion à Lannion Canoë Kayak ou dans un autre club affilié à la FFCK ? OUI  NON

Par quels moyens souhaitez-vous recevoir des informations :

Par SMS : OUI  NON  Par Mail : OUI  NON  Autres (préciser) : \_\_\_\_\_

### Attestation de natation

**Pour les mineurs, et lors de la première adhésion, fournir une attestation d'aisance aquatique délivrée par une autorité qualifiée (MNS, BEES natation)**

Ce document atteste l'aptitude à

- ✓ Effectuer un saut dans l'eau
- ✓ Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- ✓ Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- ✓ Nager sur le ventre sur 20 mètres
- ✓ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

**Pour les personnes majeures**

Je soussigné.e, \_\_\_\_\_ atteste :

- ✓ avoir la capacité de nager 25 mètres et de s'immerger sans présenter de signes de panique
- ✓ Décharge le club de toutes responsabilités en cas de problème

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Signature : (Précédée de la mention «Lu et Approuvé») :

### Assurance renforcée :

Je certifie avoir été informé de l'existence de **l'assurance renforcée I.A sport +**. En conséquence :

Je souscris à l'assurance renforcée **I.A sport +**  Je ne désire pas souscrire à l'assurance renforcée **I.A sport +**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_\_\_ Signature :

Le coût de l'assurance renforcée **I.A. Sport +** est de **10,90 €**

En raison du Covid 19, et de l'arrêt des activités du 17/03/20 au 17/06/20, l'association propose à celles et ceux qui le désirent une réduction forfaitaire de 18,00 € pour le renouvellement de l'adhésion 2020-2021.

Je fais don :  Je souhaite bénéficier de la réduction :

**Pour les mineurs, remplir le formulaire d'autorisation parentale ci-joint. L'adhérent ou son représentant légal certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, disponible sur le site internet ([www.lannionck.fr](http://www.lannionck.fr)) et affiché sur le panneau d'information.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / 20 \_\_\_\_

Signature :



# LANNION CANOE-KAYAK

## Autorisation Parentale Saison 2020 / 2021



**En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, anesthésies ou examens, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, une autorisation est demandée au Juge des Enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous sera utilisée afin d'éviter ces démarches.**

**Cette fiche est soumise au secret médical et n'est remise au médecin consulté qu'en cas de nécessité.**

Je soussigné.e, \_\_\_\_\_ agissant comme père, mère, tuteur (1) autorise ma fille (1), mon fils (1) \_\_\_\_\_ à participer aux séances hebdomadaires, aux déplacements, stages et compétitions organisés par Lannion Canoë-Kayak.

J'autorise également les responsables du club de Lannion Canoë Kayak ainsi que le médecin consulté, en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

J'autorise le responsable, le cas échéant, de prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'adhérent.

Fiche signalétique de l'enfant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ N° de Sécurité Sociale : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Domicile : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_ : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_ Travail : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

Personne à joindre en cas de nécessité : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_/\_\_/20\_\_

Signature du ou des parents :  
(Précédée de la mention «Lu et Approuvé»)

En cas d'allergie, traitement, autres, préciser ci-dessous :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(1) rayer les mentions inutiles



## LANNION CANOE-KAYAK

### Informations diverses Saison 2020 / 2021



#### Droit à l'image

Le club peut être amené à réaliser des photos ou vidéos de ses adhérents durant des entraînements, compétitions ou stages afin d'illustrer ses activités.

Ces images peuvent être utilisées pour la réalisation des différents moyens de communication du club (entre autres : brochures, affiches, diffusion à la presse, site internet et page Facebook du club).

Toute personne (ou un de ses représentants légaux pour les mineurs) ne souhaitant pas être photographiée ou filmée devra le signaler, par écrit, au club.

#### Implication dans la vie du Club

Comme toute association, le fonctionnement du « LANNION CANOE-KAYAK » est basé sur l'aide de bénévoles. Sans cette aide, le club ne pourrait pas fonctionner.

Il est important que chacun (adhérents, parents), s'implique dans la vie du club pour que celui-ci se développe et pour permettre à tous nos adhérents (vous même ou vos enfants) de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles.

Votre implication dans la vie du club peut commencer par une action ponctuelle :

Pour aider à l'organisation administrative du club

Pour aider à l'organisation des manifestations organisées par le club sur Lannion.

Pour accompagner de temps en temps les enfants lors des sorties (le week-end ou le mercredi) ou lors des compétitions  
Autres,...

A partir de 16 ans, les adhérents peuvent s'investir dans l'encadrement et/ou dans le jugement.

Je peux donner un coup de main, selon ma disponibilité : Parent  Licencié

#### Prévention

##### La leptospirose :

La leptospirose est une maladie transmise à l'homme par des animaux (rats). La transmission se fait par le milieu naturel contaminé par l'urine des animaux : eau douce, sol humide, boue ou vase. L'ingestion d'eau contaminée n'est pas infectante. La leptospirose se soigne correctement si elle est bien identifiée à l'arrivée des symptômes, semblables à la grippe (début brutal avec de forts maux de têtes, de vives douleurs musculaires, articulaires ou abdominales suivies d'une ascension thermique rapide jusqu'à plus de 39° avec frissons). Pour éviter toute complication, lorsque des symptômes évoquant la grippe surviennent, il est important de consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'exposition au risque de leptospirose dans les 20 jours précédents.

Les précautions individuelles à prendre :

- Port de chaussons adaptés au nautisme, protégeant de la boue et de la vase
- Protection des plaies par des pansements étanches
- Douche (savon) et change complet après l'activité
- Nettoyage des chaussons et combinaisons

##### Covid 19 :

- Port du masque obligatoire à l'intérieur des locaux,
- Respect des gestes barrières,
- Se laver les mains régulièrement avec du gel hydro alcoolique,
- Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne doit pas venir pratiquer,
- S'inscrire sur le registre de passage...



## LANNION CANOE-KAYAK

Saison 2020 / 2021



### Tarifs appliqués par l'association pour les cotisations à l'année (de Septembre 2020 à Août 2021) :

Catégorie ou groupe	Coût en Euros
Sans matériel personnel (bateau et pagaie)	206,00 €
Avec matériel personnel (bateau et pagaie)	152,00 €

Une réduction de **15,00 €** est appliquée à partir de la 2<sup>ème</sup> licence pour une même famille.  
Le prix de l'assurance renforcée *I.A. Sport +* est de **10,90 €**

### Tarifs appliqués par l'association pour les cotisations de printemps (avril 2021 à août 2021) :

Catégorie ou groupe	Coût en Euros
Session de printemps :	100,00 €

### Pièces à fournir lors de l'inscription

- ✓ 1 photo d'identité **obligatoire**.
- ✓ Pour une pratique en loisir uniquement, certificat médical datant de moins de trois mois attestant **l'absence de contre-indication à la pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées (ou autre APS) en loisirs**.
- ✓ Pour une pratique incluant la participation à des compétitions, il est obligatoire de fournir un certificat médical mentionnant explicitement **l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du canoë-kayak et de ses disciplines associées (ou autre APS)**  
**Attention !** Les garanties d'assurance peuvent ne pas s'exercer dans le cas où le certificat médical n'aurait pas été délivré dans les conditions citées ci-dessus.
- ✓ En cas de renouvellement, fournir le questionnaire santé du sport si le certificat médical daté de moins de 3 ans.
- ✓ Attestation d'aisance aquatique délivrée par une autorité qualifiée lors d'une première adhésion (**obligatoire pour les mineurs**)
- ✓ Adresse e-mail valide obligatoire.
- ✓ Cotisation selon la tarification ci-jointe, par chèque à l'ordre de : Lannion Canoë-Kayak.